

CONCEVOIR ET ANIMER DES ATELIERS DE MÉDIATIONS CORPORELLES



RÉFÉRENCE
24410AUT



DURÉE
35 HEURES



DATE
11 AU 15 MARS 2024



LIEU
STRASBOURG (67)



COÛT PÉDAGOGIQUE
1 100 €
DEMI-PENSION
550 €



SESSIONS
INTER / INTRA



INTERVENANTE
Françoise LE JALLE,
Enseignante à l'université
de Strasbourg, consultante
et formatrice dans
le domaine médico-social
et en santé mentale

Cette formation vise à favoriser, pour des professionnels exerçant auprès de personnes autistes, l'élaboration, la conduite et l'analyse d'ateliers de médiations corporelles utilisant divers supports. La formation s'articule à partir de la prise en compte des problématiques singulières de ces personnes dans les domaines de la relation à l'autre, de l'expression de soi, de l'engagement dans leur environnement à partir de la mobilisation de leur désir et de leur corps. Le travail porte également sur la portée des sensations, des perceptions, des émotions éprouvées par le sujet afin de parvenir à des modes de symbolisation permettant de se découvrir, de s'ouvrir à l'autre et à la réalité. Cette pratique s'inscrit dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire et dans le dispositif institutionnel.

OBJECTIFS

- Interroger ses connaissances sur l'autisme en identifiant les caractéristiques singulières de ces personnes
- Définir ce qu'est une médiation, une médiation corporelle
- Analyser la place des ateliers de médiations corporelles dans le dispositif institutionnel
- Élaborer des choix d'ateliers en cohérence avec le projet individuel et les processus en jeu dans les médiations proposées
- Instaurer une relation à la personne autiste garante de son intégrité
- Élaborer des outils d'analyse de sa pratique, permettant d'identifier les évolutions des sujets
- Penser la place de la parole comme soutien au vécu des personnes autistes
- Concevoir, coordonner, conduire et évaluer les ateliers dans un contexte de travail pluridisciplinaire

CONTENUS

- L'autisme : approche théorique - hypothèses étiologiques
- Qu'est-ce qu'une médiation ? Une médiation corporelle ?
- Éthique et responsabilité
- Qu'est-ce que la relation ? Comment l'instaurer en respectant le sujet ? La place de la parole
- Qu'est-ce qu'écouter ?
- Le dispositif institutionnel (définitions, place symbolique, conception des missions, analyse organisationnelle)
- Choix des ateliers de médiations corporelles : analyse des processus en jeu dans les supports possibles
- Les démarches d'intervention, les modes de sollicitation pour favoriser l'engagement des personnes autistes, pour soutenir leurs expériences, leurs explorations, leurs relations aux autres
- L'observation et l'évaluation : définitions, outils
- Le travail de coordination des projets individuels et des ateliers
- Place de la parole dans la démarche d'accompagnement
- Animation d'ateliers en relation avec une structure pour personnes autistes
- Analyse de situations professionnelles et élaboration de pistes de travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Alternance de temps théoriques, méthodologiques et pratiques s'appuyant sur la pratique professionnelle des stagiaires, avec comme visée que chacun soit en mesure d'élaborer les étapes du projet de médiations corporelles
- Animation de séquences de médiations corporelles auprès de personnes autistes
- Attestation de présence et de fin de formation

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Professionnels exerçant au sein de dispositifs médico-sociaux ou sanitaires accueillant des personnes autistes avec déficience intellectuelle
- Personnes exerçant au sein de dispositifs associatifs ou marchands dans le domaine des loisirs et des vacances
- Personnes exerçant dans des dispositifs d'intervention à domicile auprès de personnes autistes
- Stagiaires du D.U. « autisme et médiations corporelles »